



Direction interministérielle
de la transformation publique

Paris, le 7 décembre 2017

Communiqué de presse

**Les lauréats de l'appel à projets
« Développement de services publics innovants à l'intention des start-up de la French Tech »**

La **transformation des services publics, accélérée par le numérique, permet de faciliter et d'accélérer les démarches des usagers**, y compris auprès des publics les plus familiers du numérique. La **construction d'une offre innovante de services publics, constitue un enjeu particulièrement important pour les start-ups**, dont le modèle de croissance est susceptible de nécessiter des relations adaptées avec les administrations. C'est dans ce contexte qu'a été lancé, le 29 juin 2017, l'appel à projets « Développement de services publics innovants à l'intention des start-ups de la French Tech » dans le cadre du fonds « Transition numérique de l'État et modernisation de l'action publique » du programme d'investissements d'avenir (PIA).

L'Agence nationale des fréquences (**ANFR**), l'Agence Centrale des Organismes de Sécurité Sociale (**ACOSS**), l'Institut national de l'information géographique et forestière (**IGN**) et **la préfecture régionale Ile-de-France et l'ensemble de ses administrations partenaires** sont les lauréats grâce à leur proposition de service public innovant pour les start-ups, et vont disposer d'un accompagnement, d'un financement et d'un espace dédié pour concevoir leur projet. Les projets ont été sélectionnés par un jury de quatre experts, issus du monde de l'entreprise, de l'administration et de l'innovation, qui ont évalué les dossiers et rendu un avis motivé sur la base des critères suivants : caractère innovant, ambitieux et « en rupture » des projets ; genèse du projet qui part des besoins des start-ups ; capacité à intégrer les innovations développées (services, processus innovants) au fonctionnement « normal » de l'administration.

À la suite du comité de pilotage final, **5 projets ont été retenus pour un montant total de financement alloué au titre du PIA de 800 000 euros**. Soit 200 000€ de moins que l'enveloppe prévue au départ, ce qui témoigne du véritable effort de sélection réalisé par le jury d'experts.

Au-delà du financement, les projets lauréats et leurs administrations pourront bénéficier des méthodologies du design public et de l'accompagnement de **Futurs Publics**, l'accélérateur d'innovation publique de l'Etat au sein de la DITP et ils pourront également s'appuyer sur l'expertise de l'incubateur de startups d'Etat de la DINSIC.

Ces projets de services publics seront pour partie réalisés et testés dans un environnement nouveau pour l'administration : l'espace **French Tech Central**, premier espace de co-working inter-administrations et situé au sein de **Station F**, le plus grand incubateur de start-ups du monde. En contact direct avec leurs usagers, les porteurs de projet des administrations pourront identifier les besoins prioritaires des entrepreneurs tout en testant et en améliorant auprès d'eux le service public innovant qu'ils leur proposent.



La gouvernance du fonds « Transition numérique de l'État et modernisation de l'action publique » est assurée par le **Commissariat général à l'investissement** qui assure la gouvernance stratégique du fonds, la **Caisse des Dépôts et Consignations** qui est l'opérateur financier en charge de la gestion administrative et financière du fonds, et la **direction interministérielle de la transformation publique** qui est en charge du suivi technique et financier des projets.

Contact presse : Axelle de Fontgalland

axelle.de-fontgalland@modernisation.gouv.fr / 01 53 18 03 50 ou 06 29 88 52 55

Découvrez les projets lauréats, innovants et utiles pour les start-ups !

ANFR Blockchain

Le projet, porté par l'Agence nationale des fréquences (ANFR), va permettre d'expérimenter l'utilisation de la blockchain pour attribuer des portions de bandes fréquences, notamment à des start-ups qui auraient besoin de tester leurs solutions (IoT, vidéo, drones, ...). Il s'agirait potentiellement d'un des premiers services publics européens à utiliser la blockchain pour affecter des portions de bien public de façon temporaire ou durable. La solution permettrait de développer de nouveaux usages en matière de place de marchés d'acquisition des fréquences ou encore de monitoring d'utilisation de fréquences.

ANFR FreqLab

Ce projet également porté par l'Agence nationale des fréquences (ANFR), consiste en la mise à disposition d'une offre de conseil aux start-ups dont les solutions recourent à l'usage de fréquences radios (secteur IoT par exemple). L'ANFR propose aux start-ups de se mettre en capacité de les accompagner individuellement dès leurs phases d'amorçage autour de l'homologation, la certification, ou encore la recherche d'opportunités de développement technologique... Un expert permanent sera implanté à Station F pour accompagner les start-ups. Dans le même temps des workshops thématiques (utilisation de la 5G, santé et ondes, ...) seront organisés avec l'écosystème de Station F.

ACOSS API Embauche

L'Agence Centrale des Organismes de Sécurité Sociale (ACOSS) souhaite proposer une offre intégrée aux start-ups spécialisées dans la mise en relation employeur/employé pour les services à la personne. Il s'agira de mettre à disposition des entreprises une base de données de profils en recherche d'emploi (sous réserve de l'accord du salarié) dans le cadre de services à la personne pour quelques heures ou quelques jours, sur des créneaux horaires définis et géo localisables. Ces données sont issues de la base CESU et peuvent être enrichies par de futurs salariés ou salariés existants en CESU en recherche d'emploi ou de complément d'activité. Le projet permettra aussi de proposer un accès direct aux services déclaratifs simplifiés pour les employeurs depuis l'application des start-ups qui utiliseraient l'API.

IGN Geopack start up

Le projet, porté par l'Institut national de l'information géographique et forestière (IGN), consiste à renforcer l'appui direct aux start-ups en leur proposant une boîte à outil de e-learning géomatique qui vise à : - faciliter la prise en main des géoservices et données de l'IGN ; - améliorer l'accessibilité et le potentiel de valorisation des données de l'IGN et, à terme, de toutes les données géographiques publiques.

Préfecture régionale Ile-de-France : Etat régional à Station F

Porté la préfecture régionale Ile-de-France, le projet consiste à développer, en co-construction avec des start-ups, puis expérimenter un agent conversationnel ou « chatbot » permettant d'orienter les start-ups dans leurs démarches administratives en répondant de manière automatisée à toutes leurs questions. Ce service intelligent et apprenant sera conçu pour gagner en exhaustivité et en précision à mesure que les entrepreneurs l'interrogeront.

Contact presse : Axelle de Fontgalland

axelle.de-fontgalland@modernisation.gouv.fr / 01 53 18 03 50 ou 06 29 88 52 55